

une fenêtre cintrée. Les trois arcades en tiers-point qui faisaient communiquer la nef avec le bas côté nord sont engagées dans le mur moderne de la nef : leurs claveaux s'appuient sur des piles rectangulaires. Au sud, l'élévation latérale de la nef ne présente aucun intérêt, mais le transept est flanqué de deux niches du XII^e siècle en saillie sur le mur oriental. La niche du croisillon nord se trouve englobée dans des assises modernes, et l'autre niche est couronnée par un gâble massif, comme à Fontenoy et à Nouvron-Vingré (Aisne). Les fenêtres en plein cintre du croisillon méridional sont entourées d'une moulure à double biseau.

L'abside, construite vers 1110, est épaulée par quatre contreforts surmontés d'une demi-colonne engagée, comme à Breny (Aisne). La dernière assise de ces gros fûts est taillée en forme de cône, et les bases à double tore ont un profil à peine saillant (1). Trois baies en plein cintre, encadrées par un double rang de billettes, s'ouvrent autour de l'abside. La toiture en pierre se trouve dans un bon état de conservation, comme à Berzy-le-Sec, à Nampteuil-sous-Muret, à Pernant et à Vauxrezis (Aisne).

Le clocher qui s'élève au-dessus du transept fut bâti en même temps que l'abside (2). C'est une des plus anciennes tours centrales de la région, comme les clochers de Breny, de Coucy-la-Ville et de Juvigny (Aisne), car les architectes trouvaient plus prudent de placer les clochers sur le chevet des bas côtés au commencement du XII^e siècle. Son unique étage, épaulé par des contreforts larges et peu saillants, repose sur un bandeau garni de billettes (3). A l'est et à l'ouest, les baies du clocher ont subi des remaniements modernes, mais les deux grandes baies en plein cintre percées sur les autres faces sont divisées par deux arcades de la même forme, qui retombent sur une colonnette centrale et sur deux petits fûts appliqués contre les pieds-droits : tous les claveaux sont dépourvus de moulures. L'ornementation des chapiteaux se compose de feuilles d'eau, de volutes, de billettes, de trous triangulaires ou de têtes grimaçantes qui dévorent des tiges de palmettes (4). Ces curieux motifs de sculpture portent l'empreinte d'un style très archaïque. Les tailloirs qui contournent le clocher sont formés d'un listel et d'une doucine : les bases sont revêtues d'une scotie entre deux gros tores. Une baie cintrée s'ouvre dans l'un des pignons du toit en bâtière.

ÉGLISE DE CHELLES

Le village de Chelles (5), situé sur la voie romaine de Senlis à Soissons, dut son origine à un ermitage ou à une chapelle, comme l'indique l'étymologie de son nom. Cette paroisse, placée sous le patronage de saint Martin, faisait partie du grand archidiaconé et du doyenné de Vivières. Le chapitre de la cathédrale de Soissons, qui conserva toujours le droit de présenter à la cure,

(1) Cf. pl. XXV, fig. 1.

(2) La cage du clocher mesure 5^m,68 de longueur sur 5^m,50 de largeur.

(3) Cf. pl. XXV, fig. 2.

(4) *Ibid.*, fig. 3 à 5.

(5) Oise, arr. de Compiègne, canton d'Attichy.

possédait des terres en ce lieu dès le X^e siècle; mais, pour éviter les déprédations, les chanoines mirent leurs biens sous la sauvegarde d'un seigneur qui fut l'ancêtre de Bérold, nommé évêque de Soissons vers 1021. C'est ainsi que ce généreux prélat put donner au chapitre son fief de Chelles (1). Plus tard, les chanoines implorèrent la protection des seigneurs de Pierrefonds, et la terre de Chelles fut érigée en vicomté au profit de cette famille. Jean de Pierrefonds, fils de Nivelon I^{er}, en possédait la plus grande partie vers la fin du XI^e siècle. Comme il manquait d'argent au moment de partir pour la première croisade, il rendit aux chanoines tout le domaine de Chelles en 1098, moyennant seize marcs d'argent et deux sols de rente pour ses descendants (2); mais le village dépendait encore du château de Pierrefonds à la mort de Nivelon III. Sa sœur Agathe abandonna tous ses droits sur Chelles au chapitre vers 1174, après son mariage avec Conon, comte de Soissons (3).

Il ne reste plus aucun vestige de l'église qui devait exister dans la paroisse au XI^e siècle, car la construction de l'église actuelle, classée parmi les monuments historiques (4), n'est pas antérieure au règne de Louis VII. Le plan de cet édifice comprend une nef, deux bas côtés, un transept surmonté d'un clocher et un chœur en hémicycle (5). Le croisillon sud est flanqué d'une absidiole, et l'autre croisillon présentait la même disposition dans son état primitif (6). Ce type de plan était fréquemment adopté au XI^e siècle, mais les architectes du XII^e siècle en firent plus rarement usage, sauf à Bruyères, à Urcel (Aisne), à Vaumoise et à Coudun (Oise). L'église de Cuiry-Housse, près de Braine, avait été bâtie sur le même modèle à l'origine.

La nef, recouverte d'un simple lambris, renferme du côté nord cinq travées qui portent l'empreinte du style en usage vers 1140. Ses grands arcs en tiers-point, formés d'un double rang de claveaux, retombent sur des piles rectangulaires flanquées de deux pilastres, comme à Latilly, à Laffaux, à Saconin et à Sergy (Aisne). Les moulures qui contournent les piliers se composent d'un listel et d'une doucine. Au XVI^e siècle, l'arcade de la première travée fut coupée pour rebâtir le mur de la façade, et les fenêtres en plein cintre sont bouchées depuis le remaniement des combles inférieurs. Sous le règne de François I^{er}, les travées primitives furent remplacées du côté sud par des colonnes isolées qui supportent des arcs brisés à profil prismatique. Les culs-de-lampe encastrés dans les assises supérieures prouvent qu'on avait formé le projet de voûter la nef à cette époque.

De chaque côté de la nef, l'arcade de la cinquième travée s'appuie sur une colonne et sur deux colonnettes du XII^e siècle engagées dans les piles du transept. Leurs chapiteaux sont garnis de grosses volutes, de torsades et d'un entrelacs semblable aux anneaux d'une large chaîne (7). Le profil des tailloirs se compose d'un listel et d'un biseau réunis par un tore. Au XVI^e siècle, ce groupe de chapiteaux romans fut relevé du côté sud à la même hauteur que les colonnes isolées. Les collatéraux, rebâti au XVI^e siècle, sont éclairés par des fenêtres à meneau central. On lit sur les bordures des vitraux les dates de 1539, de 1555, de 1574 et de 1578. Les voûtes amorcées dans le bas côté nord ne furent jamais appareillées, mais le bas côté méridional, surmonté de cinq

(1) *Gallia Christiana*, t. IX, col. 348.

(2) CARLIER, *Histoire du duché de Valois*, t. III, p. j. n° 7.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 242, 243 et 360.

(4) La restauration du transept et du chœur, commencée en 1883, a été terminée en 1890, sous la direction de M. Saint-Anne-Louzier.

(5) Bibliographie. Notice par M. GRAVES, dans *l'Annuaire de l'Oise*, année 1840, canton d'Attichy, p. 63. — Abbé Pihan, *Esquisse descriptive des monuments historiques dans l'Oise*, p. 311.

(6) Voici les principales dimensions de l'église : long. totale, 30^m,15; long. de la nef, 23^m,55; long. du transept, 2^m,65; larg. totale, 13 mètres; larg. de la nef, 5^m,10; haut. de la nef, 10^m,10; haut. du transept, 8^m,10; haut. du chœur, 7^m,60.

(7) Cf. pl. XXVI, fig. 5 et 6. Ce dernier chapiteau a été complètement refait, mais nous l'avions dessiné avant les travaux de restauration.

croisées d'ogives du XVI^e siècle, communique avec le transept par un arc en tiers-point du XII^e siècle orné de deux boudins et de quatre baguettes qui s'appuient sur six colonnes engagées. Cette disposition ne s'est pas conservée intacte dans l'autre collatéral, mais on distingue encore un chapiteau garni de feuilles d'acanthé à l'entrée du croisillon nord.

Au-dessus du carré du transept s'élève une croisée d'ogives garnie d'une arête entre deux tores. Un petit quatre-feuilles, creusé dans la pierre au milieu d'un cercle, décore la clef de voûte (1). Cette partie de l'église, bâtie pendant le second quart du XII^e siècle et restaurée depuis quelques années, se trouve encadrée du côté de la nef par un arc en tiers-point revêtu d'un boudin évidé et de trois tores qui s'appuient sur quatre colonnettes (2). Les chapiteaux sont décorés de feuilles d'acanthé, de dents de scie, de feuilles de fougère et d'un arbre chargé de fruits. Le cavet creusé dans les tailloirs se détache entre un listel et une baguette qui forment un bandeau sous la voûte. Les bases et les socles ont été refaits suivant leur profil primitif quand on a restauré le pilier du nord vers 1883. En même temps, les doubleaux du XVI^e siècle qui limitaient de chaque côté le carré du transept furent remplacés par des arcs en tiers-point modernes, dont les claveaux devraient s'appuyer sur des faisceaux de colonnettes, au lieu de retomber sur un large dossier flanqué de petits fûts.

Le croisillon nord, reconstruit au XVI^e siècle, est recouvert d'une voûte d'ogives soutenue par des culs-de-lampe : ses deux fenêtres portent l'empreinte du même style. Il est certain qu'une absidiole s'ouvrait à l'orient au XII^e siècle, mais on ne peut en découvrir le moindre débris. Le croisillon sud a conservé sa voûte en berceau brisé du XII^e siècle et son absidiole voûtée en cul-de-four. Cette petite chapelle est encadrée par deux colonnettes et par un arc brisé garni d'un seul boudin. Une baie en plein cintre, flanquée de deux fûts et rehaussée d'un tore, s'ouvre au-dessus de l'autel. Deux arcatures en plein cintre qui reposent sur des colonnettes et une fenêtre de la même forme décorent le mur méridional.

Le chœur, encadré par un arc en tiers-point dont les tores s'appuient sur quatre colonnes, fut bâti vers le commencement du règne de Louis le Jeune. Sa voûte en cul-de-four est renforcée par deux branches d'ogives revêtues d'une gorge entre deux boudins (3), comme à Berzy-le-Sec, à Bruyères-sur-Fère, à Bonnes, à Laffaux et à Vauxrezis (Aisne). L'archivolte en plein cintre des trois fenêtres du sanctuaire est dépourvue de moulures et retombe sur deux colonnettes. Tous les chapiteaux du chœur sont ornés de bouquets d'acanthé ou de larges feuilles gaufrées (4). Les tailloirs qui se continuent autour du chevet présentent le même profil qu'à l'entrée du transept, et les deux tores appliqués sur les bases sont réunis par une scotie.

La façade est une œuvre du XVI^e siècle. En pénétrant sous le comble en appentis du bas côté nord, on aperçoit les cinq fenêtres en plein cintre de la nef entourées d'un cordon à double biseau : la corniche primitive, décorée de feuilles d'acanthé, est soutenue par des modillons grimaçants. L'architecte qui fut chargé de rebâtir les travées méridionales au XVI^e siècle n'avait pas jugé nécessaire d'ouvrir des fenêtres au-dessus des grandes arcades, et la partie supérieure du mur de la nef est complètement pleine du côté sud. A l'extérieur, les contreforts, les fenêtres à remplage des collatéraux et le croisillon nord présentent tous les caractères du style de la Renaissance; mais la grande baie percée au-dessus de la sacristie se trouve bouchée par un mur moderne.

(1) Cf. pl. XXVI, fig. 2 et 4.

(2) *Ibid.*, fig. 1.

(3) *Ibid.*, fig. 1 et 3.

(4) *Ibid.*, fig. 7. Ces chapiteaux ont été refaits, mais ils étaient encore intacts en 1885.

L'autre bras du transept s'est conservé intact depuis le XII^e siècle. Ses contreforts primitifs, flanqués de deux colonnettes dont le fût est brisé en zigzag, se terminent par une assise triangulaire. La fenêtre méridionale repose sur un bandeau garni de feuilles d'acanthé, et son archivolté en plein cintre est soutenue par deux petites colonnes. A l'est, l'absidiole s'arrondit en hémicycle, et sa fenêtre, encadrée par un tore, s'ouvre au-dessus d'un rang de feuilles d'acanthé. La même décoration se répète sur la corniche entre des modillons ornés de têtes bizarres.

L'abside est une des œuvres les plus originales de l'architecture romane dans la région (1). Ses deux contreforts se composent d'un massif saillant couronné par trois fûts accouplés et par un double amortissement taillé en pointe (2), comme à Laffaux (Aisne). La colonne centrale est amincie en forme d'amande, suivant le profil adopté à Saint-Étienne de Beauvais, à Saint-Maclou de Pontoise, à Airaines, à Dommartin (Somme) et à Lucheux (Pas-de-Calais). Les chapiteaux sont garnis de feuilles d'acanthé, et le profil des tailloirs se compose d'un rang de trous cubiques creusés dans un listel, d'un cavet et d'une baguette. Les bases, revêtues d'une gorge entre deux tores, sont rehaussées de petites griffes.

Autour du chevet, trois fenêtres en plein cintre s'ouvrent au-dessus d'un bandeau orné de feuilles d'acanthé. Leur archivolté, formée de deux rangs de claveaux dont l'arête est abattue, se trouve encadrée par un cordon d'étoiles et s'appuie sur quatre colonnettes. Les deux premiers fûts sont brisés en zigzag, et les deux autres sont évidés d'une façon très bizarre. Leurs chapiteaux, garnis de feuilles d'acanthé, supportent des tailloirs décorés d'un filet, d'un cavet et d'une baguette : les moulures des bases se composent d'une scotie entre deux tores. Au sommet du mur règne une double corniche. Ses modillons, ornés de têtes d'animaux et séparés par des palmettes d'acanthé, soutiennent une tablette rehaussée de deux boudins. Toutes les assises de l'abside sont recouvertes d'une croûte blanchâtre produite par des sels calcaires. Il en résulte que cette partie de l'église, bâtie vers 1140, se trouve dans un excellent état de conservation.

Le clocher, qui remonte à la même époque, s'élève au-dessus du transept. C'est une tour carrée dont le soubassement massif est épaulé par huit contreforts peu saillants (3). Son unique étage présente sur chaque face deux baies en tiers-point accouplées qui reposent sur un large glacis précédé d'un bandeau mouluré (4). Chacune de ces baies, encadrée par quatre colonnettes, est revêtue de deux boudins, de deux gorges et d'un cordon d'étoiles. Les chapiteaux à feuilles d'acanthé, les tailloirs et les bases qui contournent le clocher sont conformes aux types indiqués dans la description de l'abside. L'apparition de l'arc brisé à l'étage supérieur mérite d'être signalée comme l'un des plus anciens exemples de l'emploi de cette forme dans les clochers du XII^e siècle. Au-dessous de la corniche, semblable à celle du chevet, les quatre faces de la tour sont ajourées par une baie en losange garnie d'un rang d'étoiles. C'est une forme tout à fait exceptionnelle, dont nous ne connaissons aucun autre spécimen dans la région. Une flèche moderne en charpente a remplacé l'ancien toit en bâtière qui couronnait le clocher au XII^e siècle.

(1) Cf. pl. XXVI, fig. 9.

(2) *Ibid.*, fig. 13.

(3) Le clocher, dont la hauteur est de 26^m,50, mesure 3^m,35 sur 3^m,32 à l'intérieur de sa cage.

(4) Cf. pl. XXVI, fig. 9.